C11-5

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° d'imprimé : S 641024303

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	26/11/2026	26039098

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S084S123

(9) RAISON SOCIALE : **SARL ACCUEIL AUTOSUR ROUGIER PHILIPPE**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0490169437
100 RUE JACQUES DEMY
84140 MONTFAVET

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 030S1083
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-356-NJ (F)	06/10/2023	27/06/2018

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MAXITY

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF6DYTF24J7214047	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
F241IDD8R61Y2N6	GO

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

183569

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) majeure(s)

0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible, AV.
0.4.1.a.2. ETAT DE PRESENTATION DU VEHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle
1.1.13.b.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Garnitures ou plaquettes encrassées par de l'huile, de la graisse, etc., ARD.
1.1.14.b.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Tambours ou disques encrassés par de l'huile, de la graisse, etc., ARD.
3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux, AVG,AVD.
3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVG.
5.3.2.a.2. AMORTISSEURS : Amortisseur mal fixé, ARD.
7.1.2.a.2. ETAT DES CEINTURES DE SECURITE ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité obligatoire manquante ou non montée, AV,AVD.
8.2.22.c.2. OPACITE : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
Code(s) defaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0116 P0685
8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.

Défaillance(s) mineure(s)

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante, ARG,ARD.
1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre, AR.
2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif
4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD.
5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé, ARG,ARD,AVD,AVG.
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portiere, charnières, serrures ou gâches détériorées, AVD.
6.2.5.a.1. SIEGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 a + 8m/km):	-11.5m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	3%		7%	
Forces verticales :	1343daN		1458daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	544daN	535daN	526daN	421daN
Desequilibre (<20%):	2%		20%	
Forces de freinage (efficacite) :	544daN	535daN	526daN	421daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	72%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 26%				
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-4.0%	-2.1%		
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-4.0%		